

Vue 6 depuis la sortie nord de Ciron sur la D44



VUE 6 DEPUIS LA SORTIE NORD DE CIRON SUR LA D44

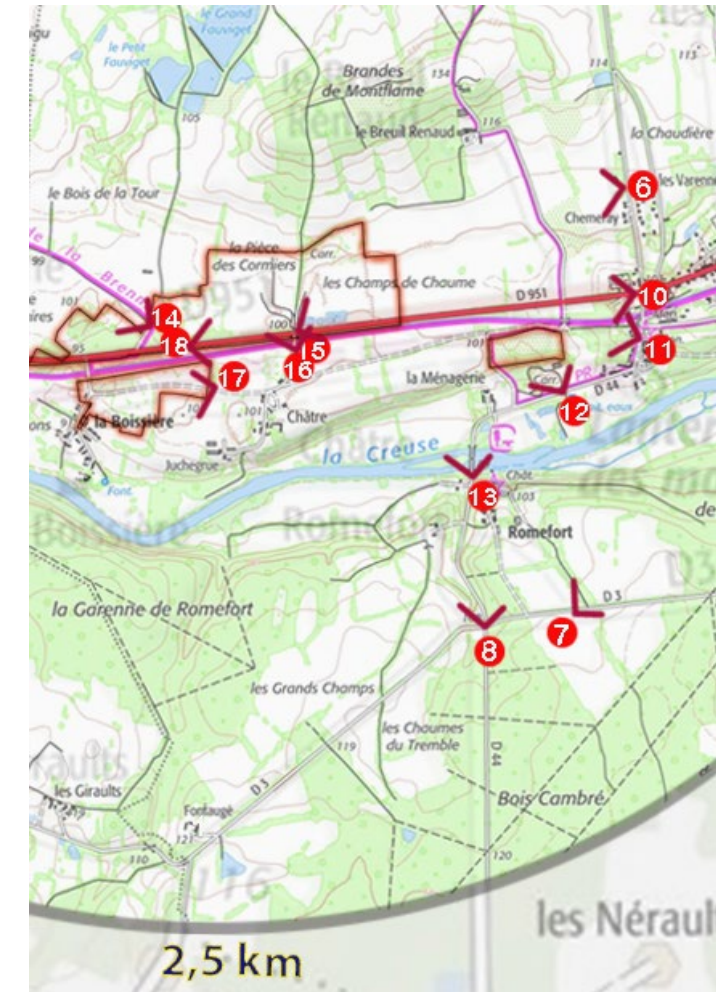
A travers les ouvertures entre les maisons situées en sortie nord de Ciron, compte tenu du bocage, il n'y a pas de vue vers les secteurs d'implantations potentiels.

Vue 7 depuis la D3 au sud-est de Romefort



VUE 7 DEPUIS LA D3 AU SUD-EST DE ROMEFORT

La végétation bocagère ne laisse pas de panorama vers le nord et vers les zones d'implantations potentielles. De plus, le secteur d'implantation potentiel le plus proche étant au fond du val de la Creuse, il est en contre-bas du coteau boisé et sous le château de Romefort. Il n'est pas visible. **La carrière actuelle n'est pas perceptible depuis ce point.**



CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 8 depuis la D3 au sud de Romefort

Le coteau boisé et la végétation ne permettent pas de voir les carrières existantes à 1.5km environ.



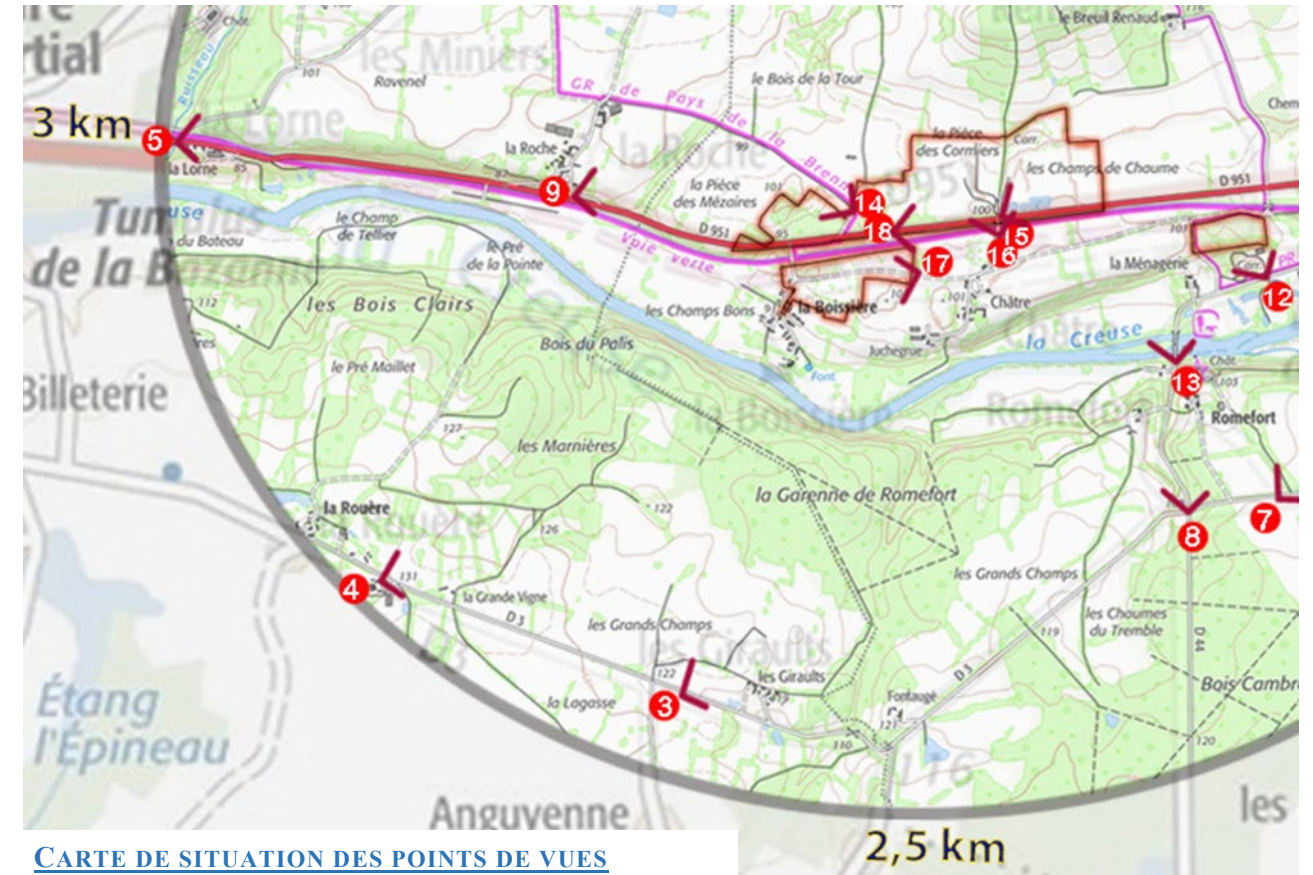
VUE 8 DEPUIS DE CROISEMENT DE LA D44 ET DE LA D3 AU SUD DE ROMEFORT

Vue 9 depuis la D951 au croisement du chemin 'des Roches'

Du fait des haies et des remblais qui bordent les routes, les carrières en face à moins de 2 km ne sont actuellement pas visibles.

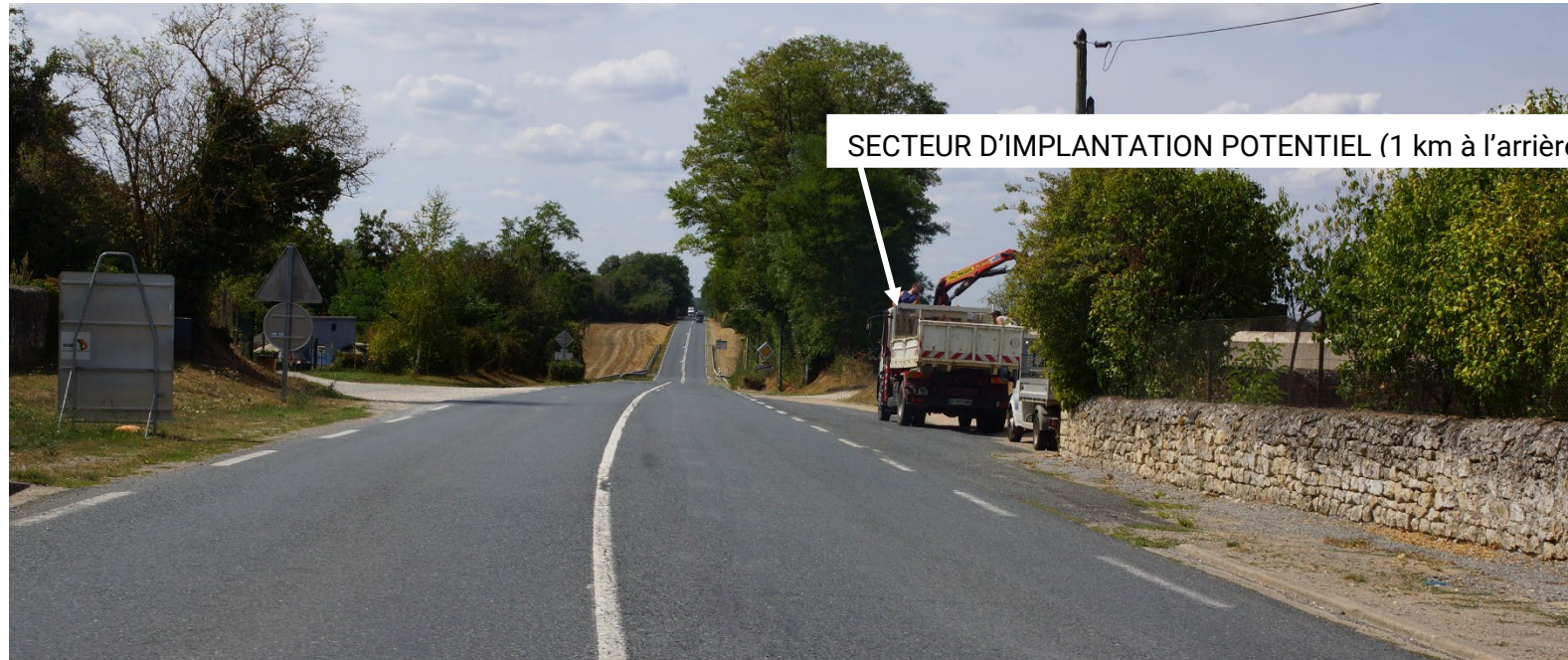


VUE 9 DEPUIS DE CROISEMENT DU CHEMIN DES ROCHES ET DE LA D951



CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 10 depuis la D951 au centre de Ciron

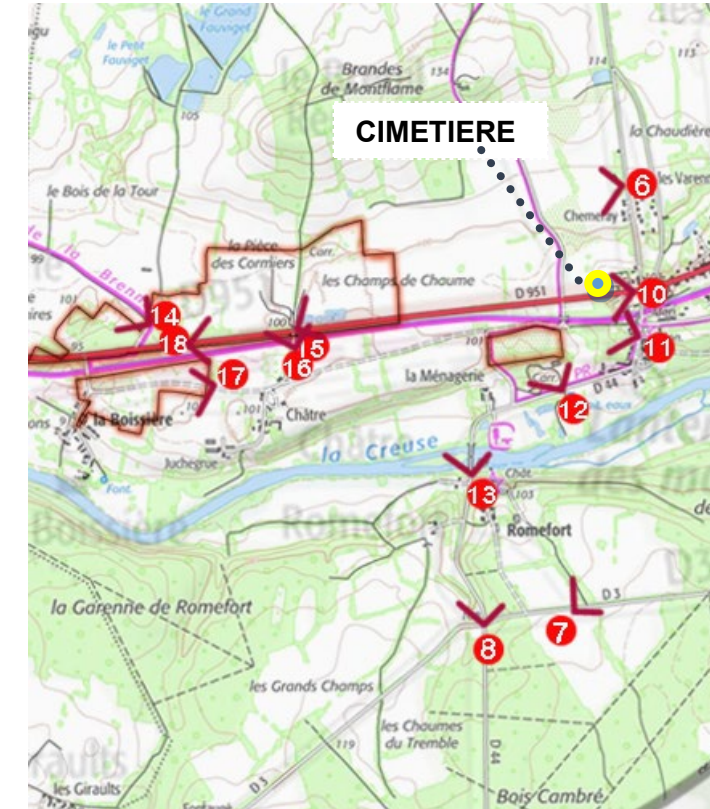


VUE 10 DEPUIS LA D951 AU CENTRE DE CIRON

Vue 11 depuis le pied du monument aux morts de Ciron



VUE 11 DEPUIS LA D951 AU CŒUR DU BOURG DE CIRON

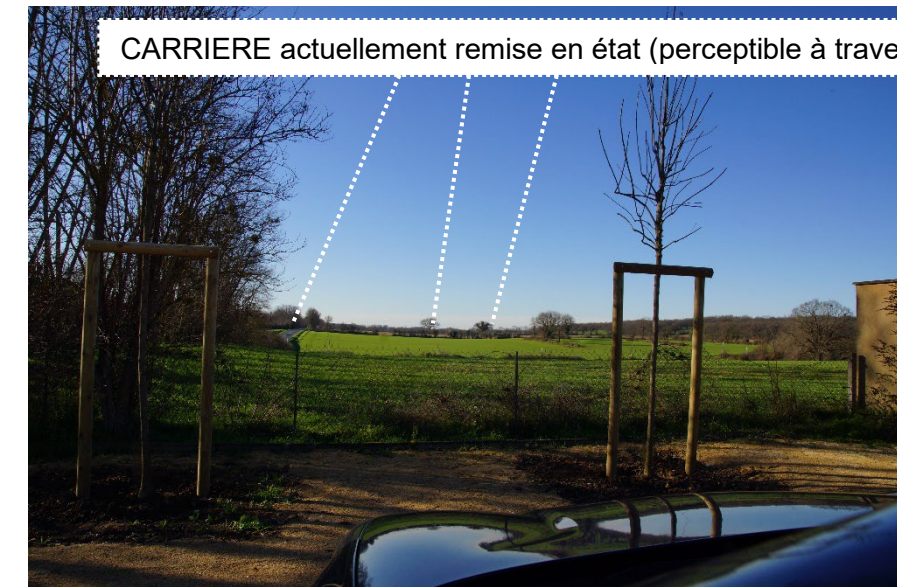


CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES

Les carrières actuelles ne sont pas perceptibles depuis la D951 et le cœur du bourg de Ciron.

La végétation et les bâtiments masquent toutes les vues.

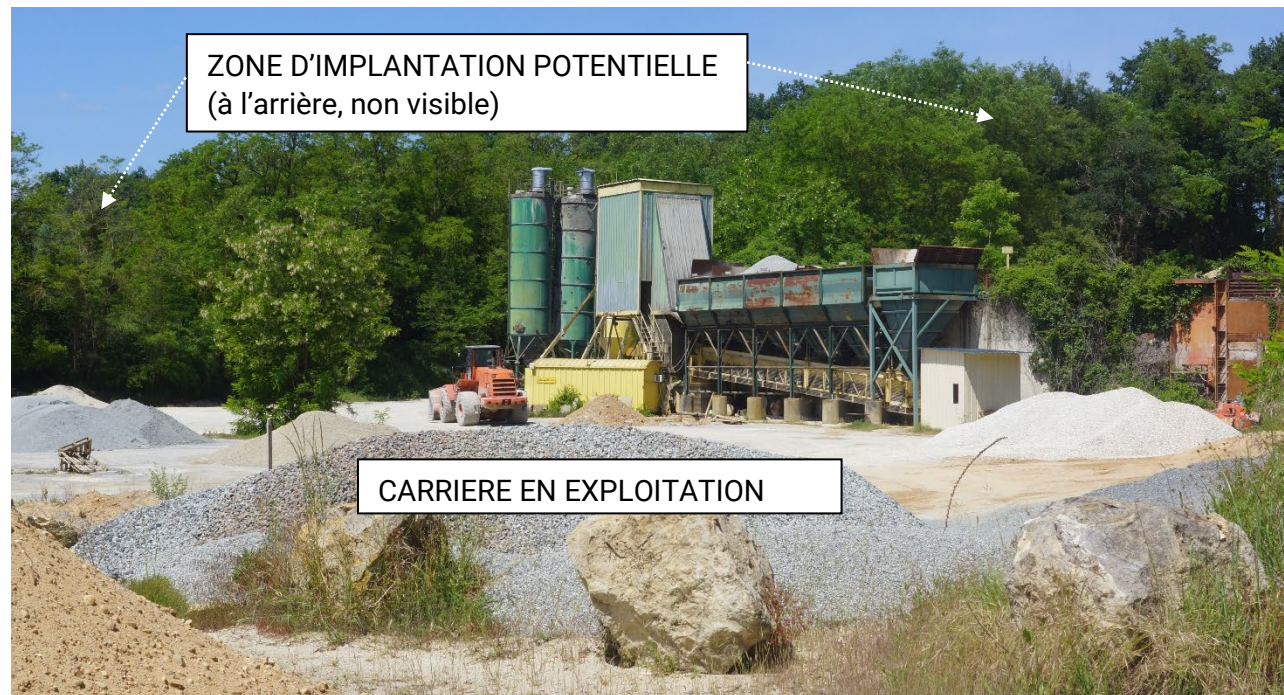
Cependant, une fenêtre visuelle existe depuis le parking nouvellement réaménagé du cimetière, elle permet d'apercevoir la carrière remise en état au lieu dit 'les champs de chaume' à l'est de la zone potentielle centrale.



VUE DEPUIS LE PARKING DU CIMETIERE (POINT JAUNE SUR LA CARTE)

Vue 12 depuis la carrière en exploitation au bord de la D44

Un secteur d'implantation potentiel se situe derrière cette zone d'exploitation. Il est inscrit entre la voie verte (trait fuchsia sur la carte IGN) et cette carrière. La végétation en place autour du secteur joue un rôle de masque visuel non négligeable, elle sert de tampon, d'arrière-plan, de filtre entre cette carrière et la voie verte.



VUE 12 DEPUIS LA D44 A L'ENTREE DE LA CARRIERE EN EXPLOITATION



CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES



VUE DEPUIS LA VOIE VERTE DERRIERE LE PROJET

Vue 13 depuis l'entrée du château de Romefort



VUE 13 DEPUIS LA D44 DEVANT L'ENTREE DU CHATEAU DE ROMEFORT

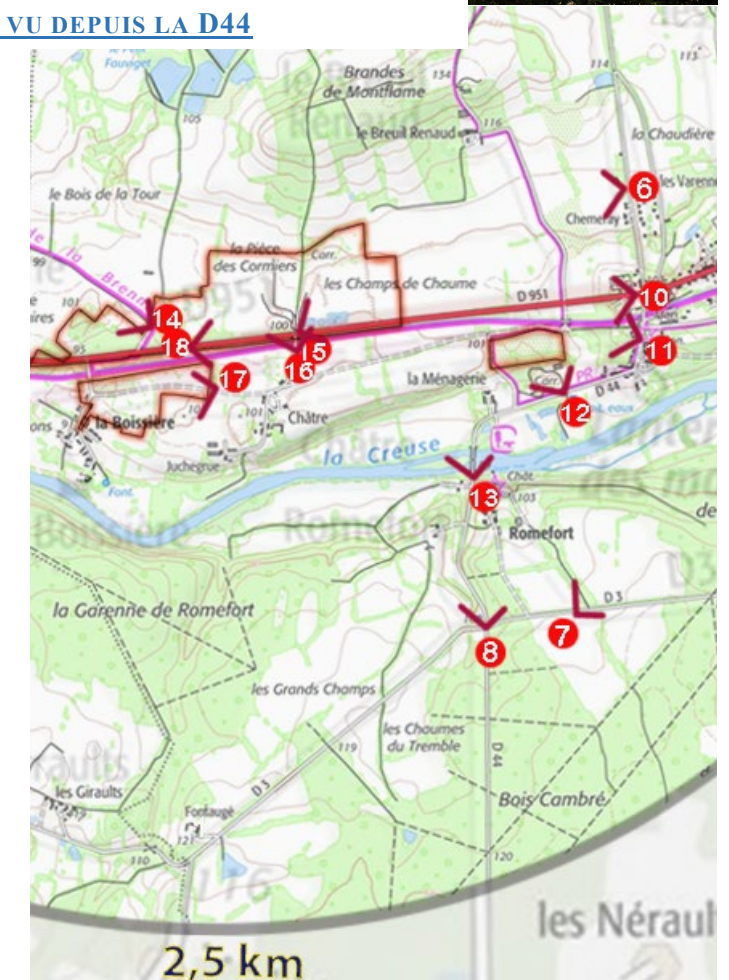


CHÂTEAU DE ROMEFORT VU DEPUIS LA D44

Le château de Romefort est un édifice classé qui ne se visite pas, il est privé et est entouré de grands arbres. Il n'y a pas de vue sur les carrières existantes qui sont en contre-bas et de l'autre côté de la Creuse



VUE DEPUIS LE PONT DE LA CREUSE SUR LA D44 AUX PIEDS DU CHATEAU DE ROMEFORT



CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 14 depuis le chemin de grande randonnée (GR de Pays de la Brenne)

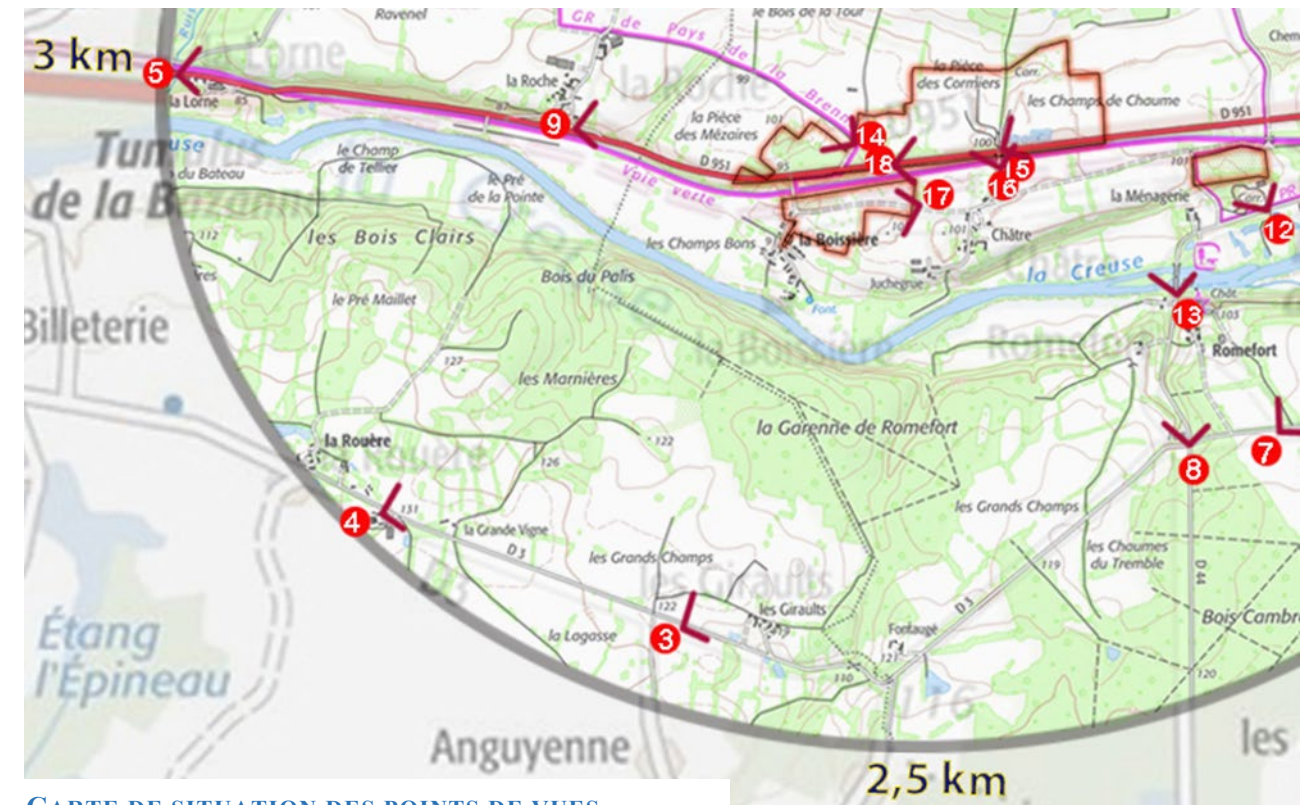
Le GR de Pays de Brenne borde la partie la plus au nord-ouest du secteur d'implantation potentiel du projet. Le site est encaissé, la végétation qui ceinture le site est actuellement suffisamment haute pour ne pas se rendre compte du relief du site et de sa forte déclivité. La végétation en place est masquante et intègre très bien l'ancienne carrière dans le paysage global. Bien que située en bordure du chemin, printemps comme hiver, l'ancienne carrière n'est pas perceptible.



VUE 14 DEPUIS LE GR AU PRINTEMPS



VUE 14 DEPUIS LE GR EN HIVER



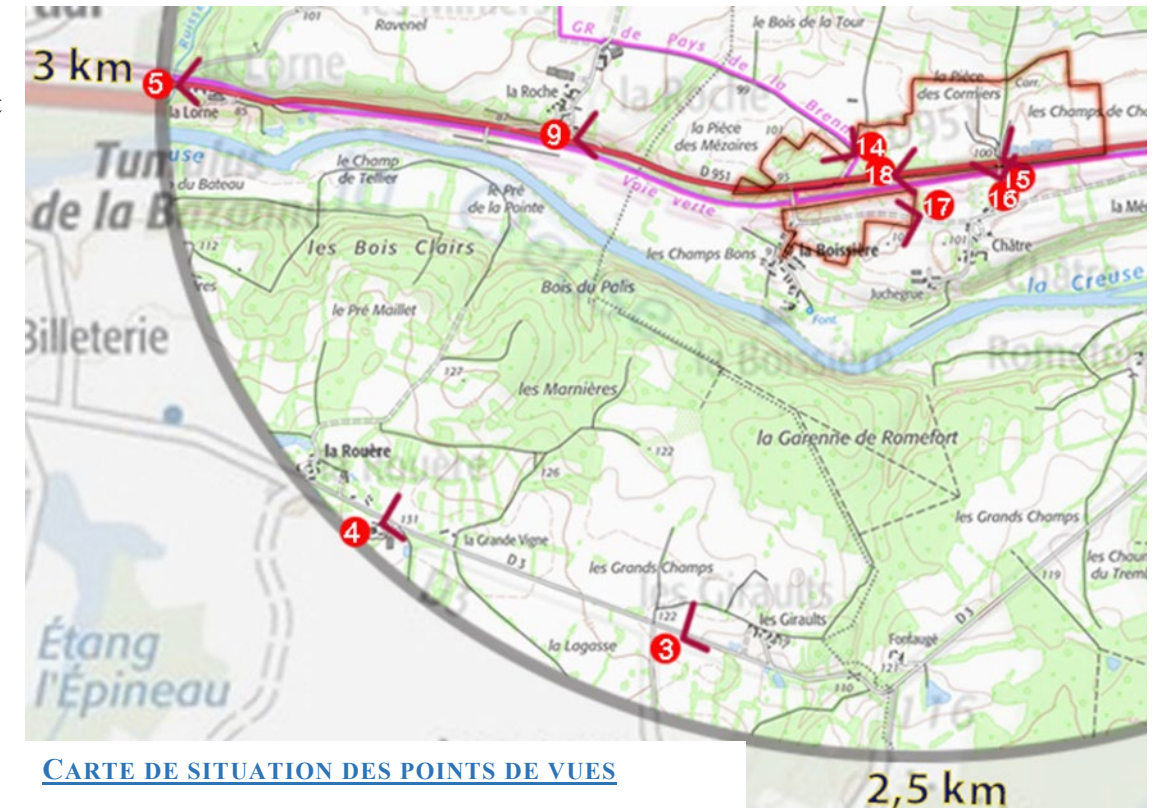
CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 15 depuis l'entrée de la carrière remise en état

A l'entrée de la carrière remise en état le long de la D951, une fenêtre visuelle laisse apparaître un terrain légèrement encaissé, au fond plan et aux contours arborés. La végétation la plus dense et haute se situe le long de la départementale laissant ainsi un filtre naturel significatif. La fenêtre visuelle n'est possible qu'une fois à l'entrée du portail, le long de la route, il n'y a pas d'ouverture dans la haie (cf vue 16).



VUE 15 DEPUIS L'ENTREE DE LA CARRIERE REMISE EN ETAT



CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES

Vue 16 depuis la route de la Boissière vers la D951

Ces vues depuis la route de la Boissière au croisement de la D951 permettent de voir que la haie le long de la départementale joue un réel rôle de filtre visuel. La haie haute et dense masque ce qui peut être présent en arrière de celle-ci.



ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (à l'arrière de la haie, non visible)

VUE 16 VERS L'OUEST AU COISEMENT DE LA D951

ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (à l'arrière de la haie, non visible)

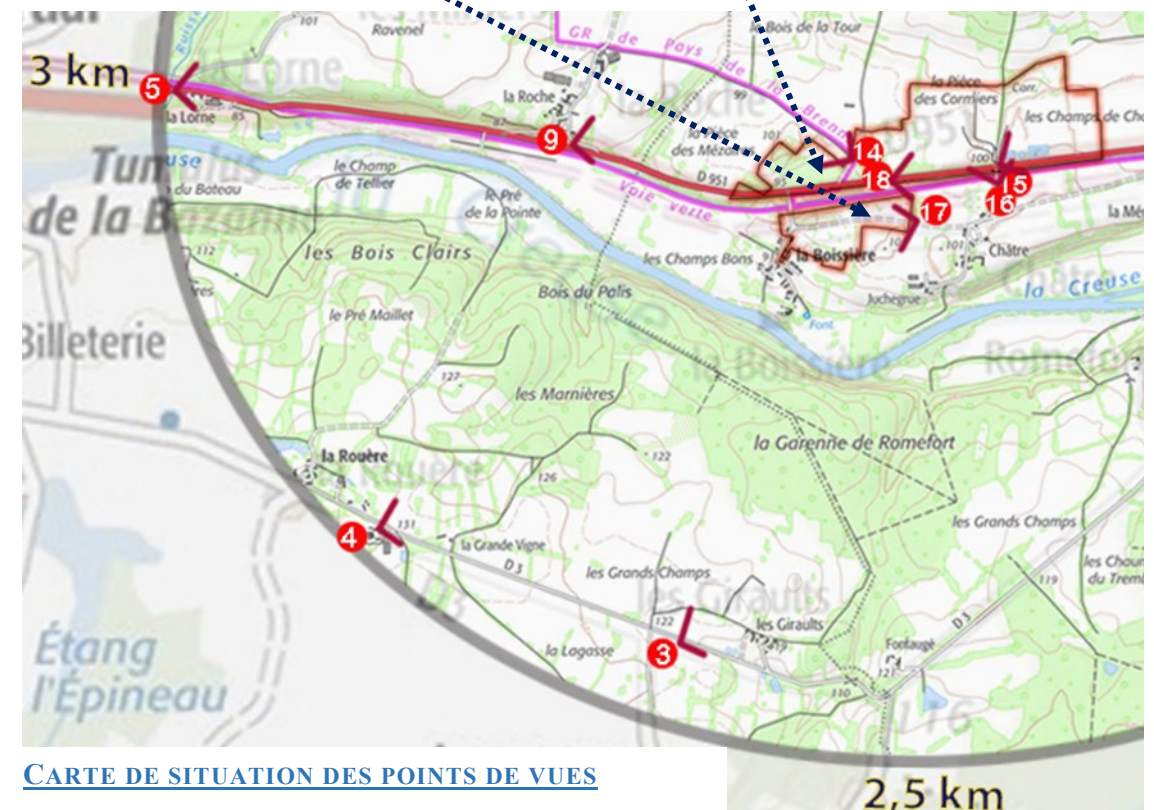


VUE 16 VERS L'EST DEPUIS LA ROUTE DE LA BOISSIERE AU COISEMENT DE LA D951

Vue 17 depuis le chemin rural qui traverse la zone

Le chemin rural, parallèle à la D951, qui passe entre 2 zones d'implantations potentielles permet de voir la végétation existante. Cette végétation arborée et arbustive recolonise les failles laissées par l'exploitation des anciennes carrières. Actuellement, les stigmates des excavations ne sont pas clairement perceptibles. La végétation a su prendre le dessus et intégrer les failles laissées par les carrières.

VUE 17 DEPUIS LE CHEMIN RURAL QUI TRAVERSE LA ZONE



CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES

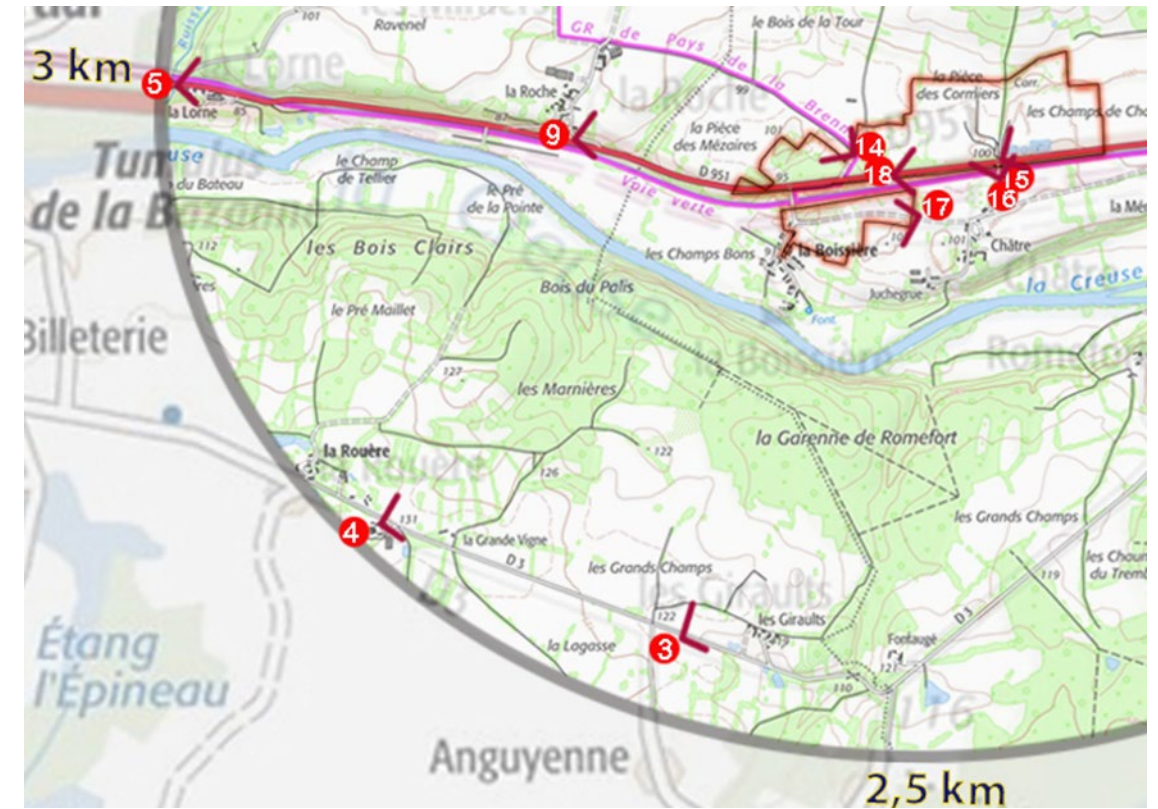
2,5 km

Vue 18 depuis la D951 qui traverse les différentes zones d'implantations potentielles

Cette vue montre une fois de plus l'importance de la frange boisée le long de la D951 dans l'intégration des futures installations photovoltaïques.



VUE 18 DEPUIS LE CHEMIN RURAL QUI TRAVERSE LA ZONE



CARTE DE SITUATION DES POINTS DE VUES

SYNTHESE DES STRUCTURES ET ENTITE PAYSAGERES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

STRUCTURE PAYSAGERE	REMARQUE	ENJEU/SENSIBILITE
Végétation	La végétation est très présente sur l'aire d'étude, elle joue un rôle important dans les filtres visuels. La végétation est mature, dense et crée actuellement de nombreux écrans végétalisés (autour des lieux de vies, des routes, des chemins, des parcelles agricoles...)	ENJEU : Fort car végétation mature, haute, structurante. Nombreux écrans paysagers majeurs SENSIBILITE : Faible si la végétation périphérique structurante et les écrans paysagers sont préservés
Topographie / Relief	Marqué par la rivière Creuse, le centre de l'aire d'étude est relativement encaissé, tandis que les extrémités nord et sud de l'aire d'étude sont plus hautes. Il n'y a pas de réels points de vue, panoramas vers le centre de l'aire d'étude car la végétation des coteaux et du val de Creuse est trop dense pour le permettre.	ENJEU : Moyen car les zones d'implantations potentielles sont relativement encaissées SENSIBILITE : Faible si les fonds de taille existants sont maintenus tel que.
Axes de circulations	La D951 est l'axe principal majeur. Cet axe principal n'offre pas de fenêtres visuelles franches sur des secteurs de la ZIP. Le reste des axes de circulations sont secondaires et bordés de haies hautes n'offrant pas de vues vers la ZIP. Globalement l'aire d'étude est peu desservie.	ENJEU : Faible du fait du peu d'axes de circulations et de la très bonne intégration paysagère de la D951 SENSIBILITE : Faible si la végétation périphérique structurante et les écrans paysagers sont préservés
Habitat / lieux de vies	Habitat regroupé ou dans un écran paysager. Il y a assez peu d'habitat dispersé, il s'agit de fermes agricoles principalement qui sont éloignées et séparées du centre de l'aire d'étude par de la végétation et un relief favorable.	ENJEU : Faible du fait de l'habitat regroupé et des écrans végétalisés SENSIBILITE : Faible si la végétation périphérique structurante et les écrans paysagers sont préservés
Monuments historiques	4 monuments historiques sont sur l'aire d'étude éloignée. Contrairement aux autres, le château de Romefort est en hauteur sur les hauteurs du coteau. Depuis le sommet de ses tours, un panorama vers le centre de l'aire d'étude est possible. Les tours sont cependant privées, nonouvertes au public et difficilement accessibles. Attraction touristique très faible.	ENJEU : Faible car les monuments sont soit isolés (fond de val ou dans le bourg) ou soit à très faible intérêt touristique. Un photomontage est tout de même à réaliser depuis le château de Romefort SENSIBILITE : Faible de par leur situation géographique ou leur très faible attractivité touristique
Sites patrimoniaux remarquables	Il n'existe pas de sites patrimoniaux remarquables	NUL
Sites classés inscrits	Il n'existe pas de sites inscrits ou classés	NUL
Présomptions archéologiques	Il n'existe pas de présomptions archéologiques	NUL

NB :

L'enjeu est déterminé par l'état actuel ou prévisible de la zone d'implantation potentielle (« photographie de l'existant ») vis-à-vis des caractéristiques physique, paysagère, patrimoniale, naturelle et socio-économique. Les enjeux sont définis par rapport à des critères tels que la qualité, la rareté, l'originalité, la diversité, la richesse... Cette définition des enjeux est indépendante de l'idée même d'un projet.

La sensibilité correspond à l'interprétation de l'enjeu au regard du projet. En effet, elle exprime le risque de perdre ou non, une partie de la valeur de l'enjeu en réalisant le projet. Il s'agit de qualifier et quantifier le niveau d'impact potentiel du projet sur l'enjeu étudié.

SYNTHESE DES VUES DEPUIS LES ESPACES PUBLICS ET LES EXTERIEURS DES DIFFERENTES ZONES D'IMPLANTATIONS POTENTIELLES

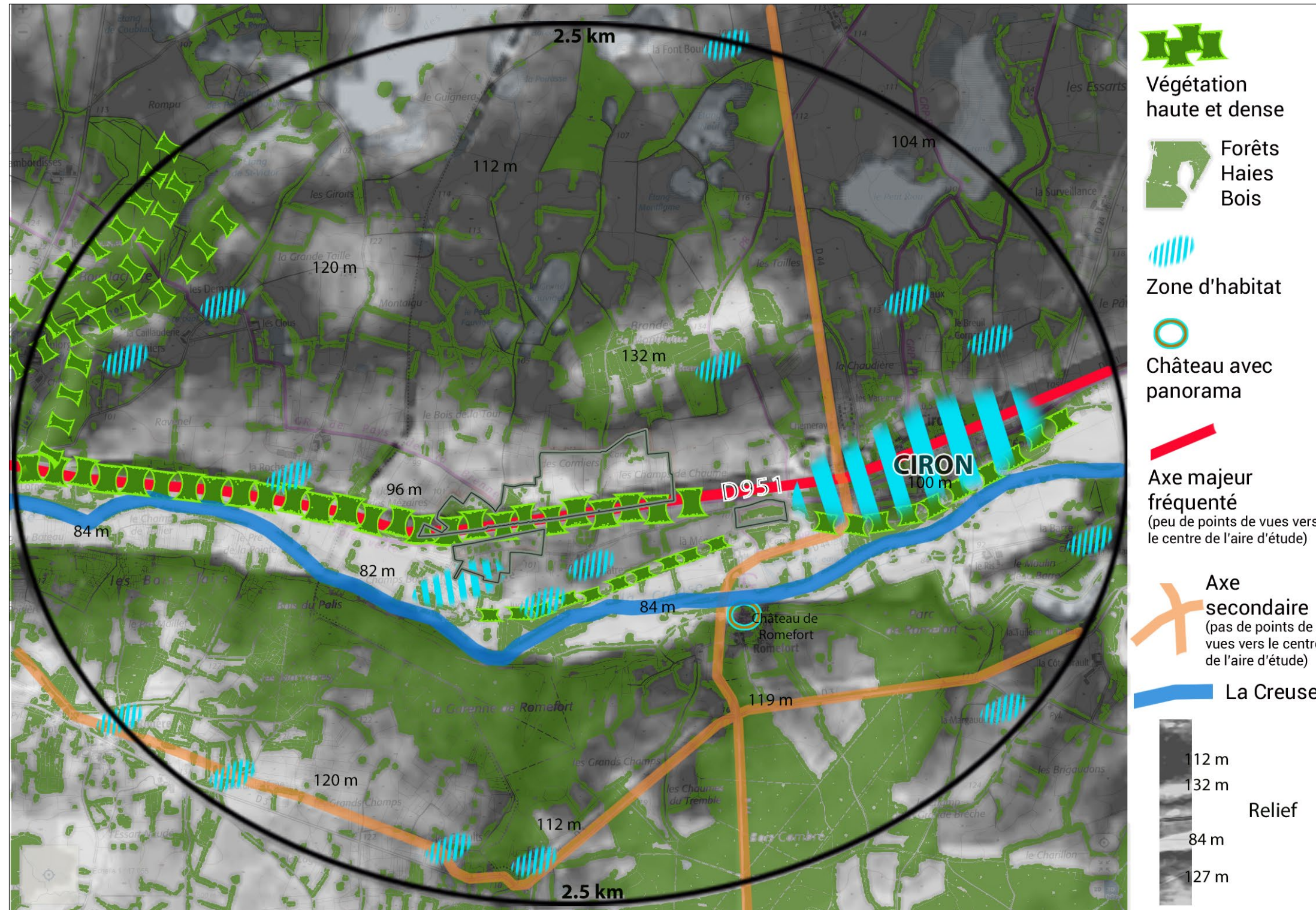
Circulant sur la D951 et sur les chemins ruraux bordants les différents sites, on s'aperçoit que les différentes zones d'implantations potentielles des futurs sites photovoltaïques ne sont pas perceptibles au premier abord. En effet, la végétation en bord de la D951 ou la recolonisation végétale des anciennes carrières est telle que de nombreux filtres visuels naturels sont présents et masquent les zones de carrières. La topographie réelle de chaque zone n'est pas facilement visible tellement elle est intégrée dans un écran végétal.

Pour une meilleure intégration paysagère, il est important de garder le plus possible cet écran végétal et de venir inscrire les futurs projets photovoltaïques sous forme de clairières aux franges boisées.

Le terrain laissé par l'exploitation est souvent encaissé, il est souhaitable de remanier assez peu le relief et de maintenir, dans la mesure du possible, les projets en dessous du niveau des voies d'accès et de la végétation périphérique.

CARTE DE SYNTHESE DES STRUCTURES PAYSAGERES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

La carte suivante montre la synthèse des structures paysagères à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, une carte des sensibilités globales (sur l'ensemble des aires d'études) est faite à la fin de cette partie sur l'analyse de l'état initial (page 47).

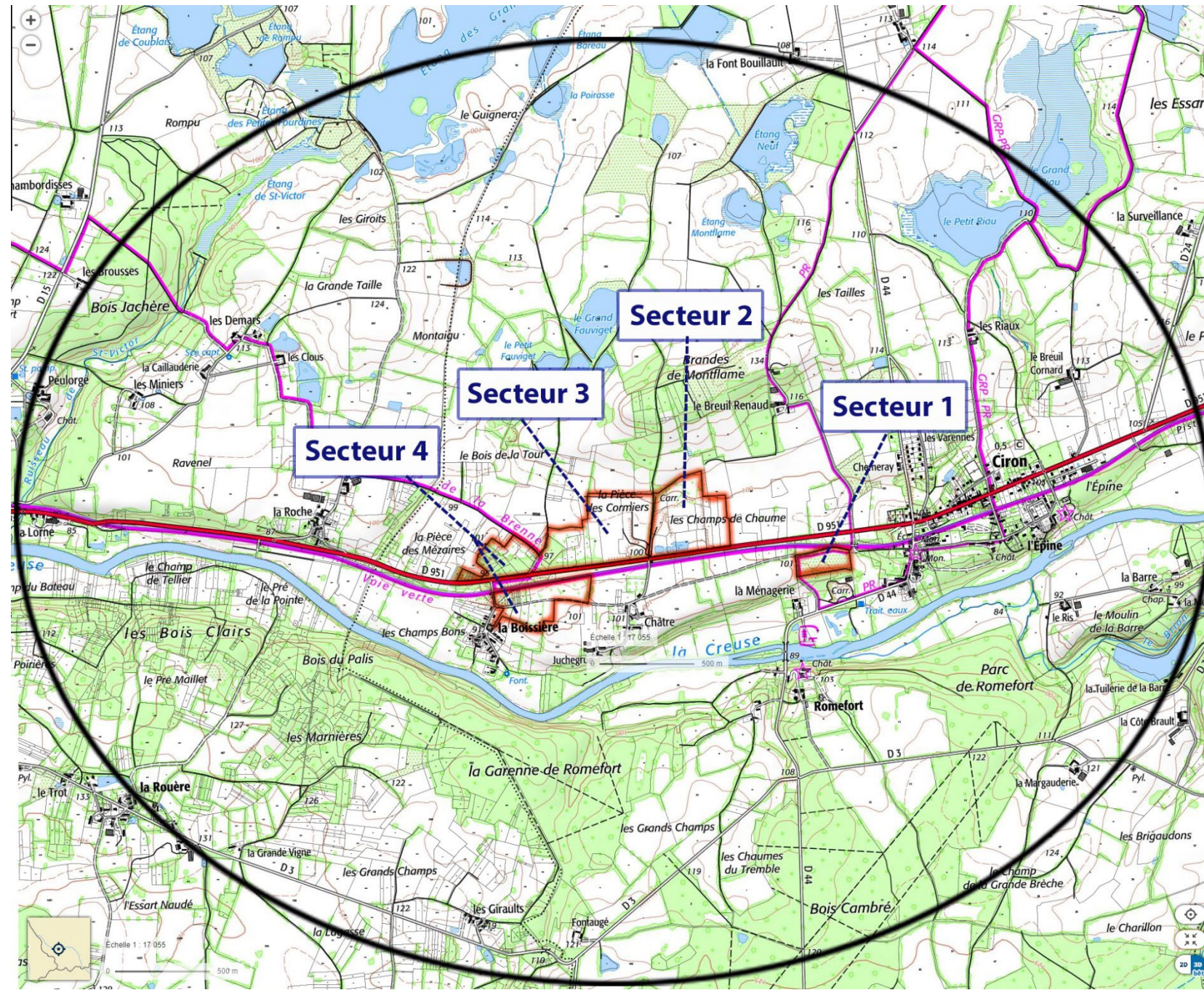


SYNTHESE DES STRUCTURES PAYSAGERES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

2. A L'échelle de la zone d'implantation potentielle (ZIP)

Le projet est en réalité divisé en plusieurs secteurs, en termes d'ambiance paysagère, nous pouvons définir 4 ambiances différentes (4 secteurs) :

- Le secteur le plus à l'est derrière la carrière en exploitation (**secteur 1**)
- Le secteur au nord-est de le D951 qui est réhabilité, remis en état (**secteur 2**)
- Le secteur au nord qui est semi boisé / semi ouvert et encore partiellement utilisé par les exploitants (**secteur 3**)
- Le secteur le plus à l'ouest, très encaissé, recolonisé par la végétation (**secteur 4**)

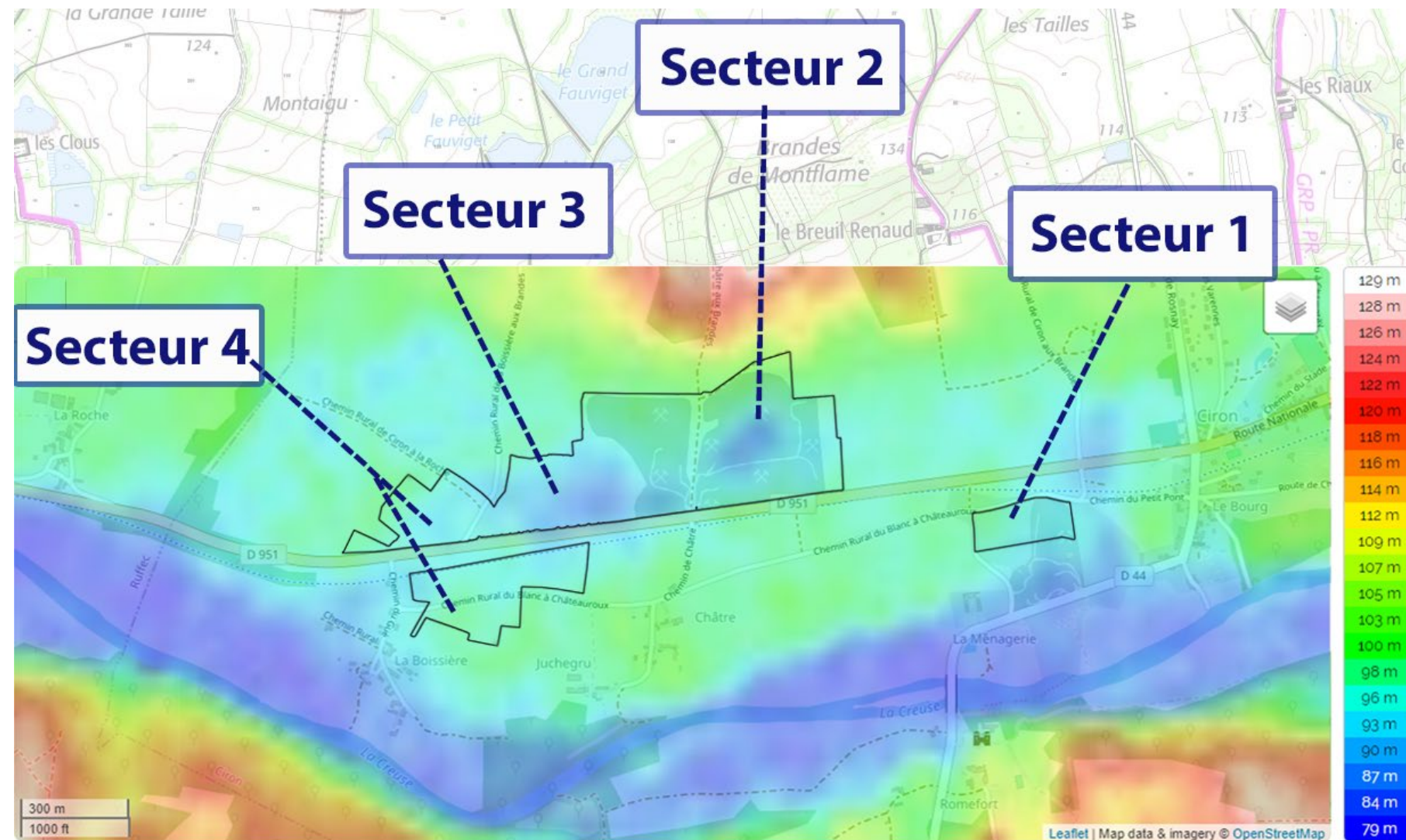


SITUATION DES DIFFERENTS SECTEURS AU REGARD DE LEUR AMBIANCE PAYSAGERE

a) Compréhension de chaque secteur dans leur réalité physique et spatiale (relief, végétation ...) ainsi que leur rapport avec l'environnement immédiat.

✓ **Le relief**

La carte suivante montre que les secteurs sont tous dans les zones les plus basses, ceci explique le fait que les vues depuis les extérieurs de la zone d'implantation potentielle, depuis ses 4 secteurs site sont quasi-nulles. Le relief réel est actuellement différent du fait de l'exploitation des carrières (plus excavé et escarpé encore), de ce fait les terrains sont d'autant plus encaissés.



CARTE DU RELIEF A L'ECHELLE DES DIFFERENTS SECTEURS

Le relief dû à l'exploitation des carrières et la végétation haute, mature et luxuriante font en sorte que les différents secteurs sont très discrets peu visibles depuis l'extérieur.

Le relief des zones d'implantations potentielles est un enjeu important dans l'optique d'une bonne intégration paysagère.

Les photos suivantes montrent que le relief n'est pas facilement perceptible (surtout dans le secteur 4).



PHOTOS D'AMBIANCE AU CŒUR DU SECTEUR 4

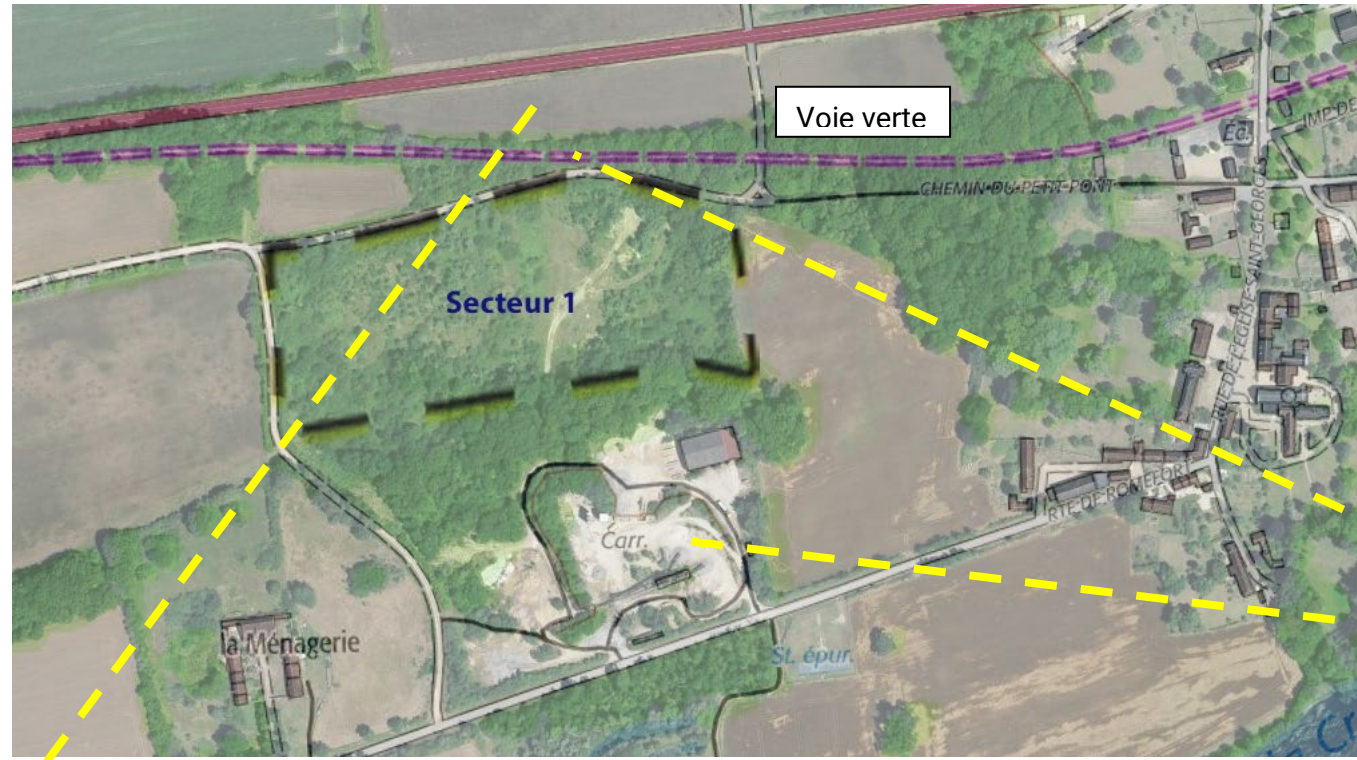


Les paragraphes suivants traitant de la végétation illustre d'autant mieux le fait que les secteurs soient assez peu visibles actuellement.

✓ La végétation

Chaque secteur est actuellement bordé de haies et de taillis et d'arbres ou recolonisé spontanément, leurs pourtours sont relativement plantés et visuellement clos. Cette végétation dense contribue à l'insertion des sites et au fait qu'ils ne soient pas visibles de loin.

▪ **SECTEUR 1**



Le secteur 1 est totalement inscrit dans un écrin boisé, il est difficile de deviner ce qui est au cœur du site.



VUE DEPUIS LA CARRIERE EN EXPLOITATION AU SUD DU SECTEUR 1
VUE AERIENNE DU SECTEUR 1



VUE DEPUIS LE CHEMIN RURAL AU NORD DU SECTEUR (UN MERLON MASQUE L'INTERIEUR DU SITE)

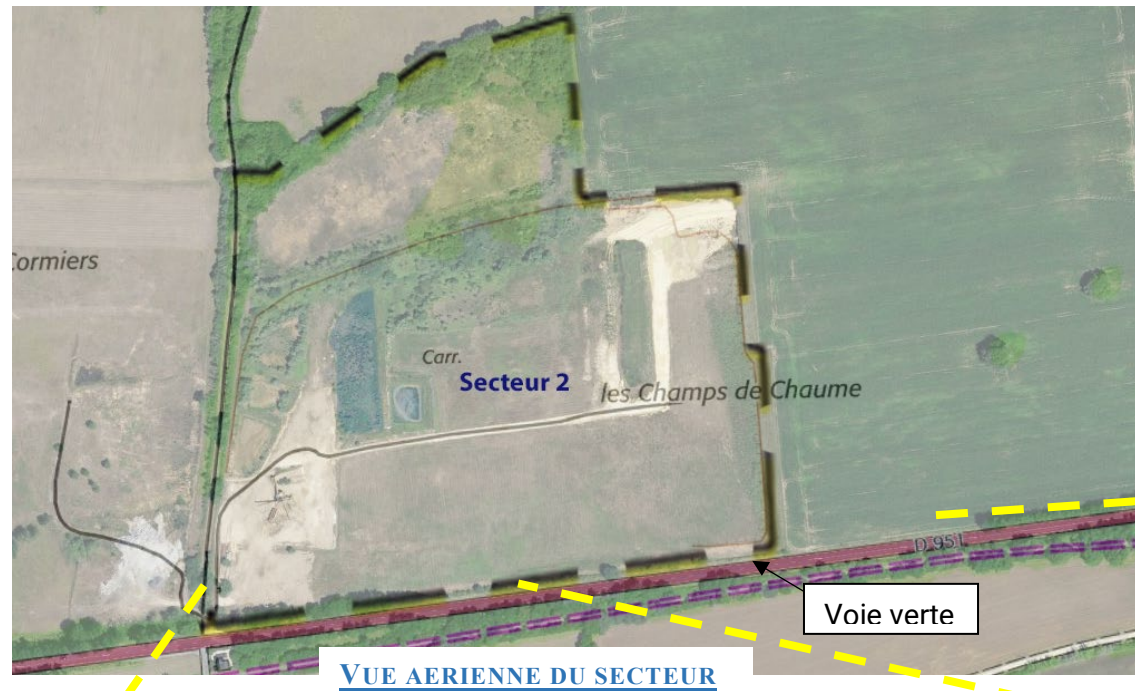


VUE DE L'INTERIEUR DU SITE DEPUIS LE CHEMIN AU NORD DU SECTEUR

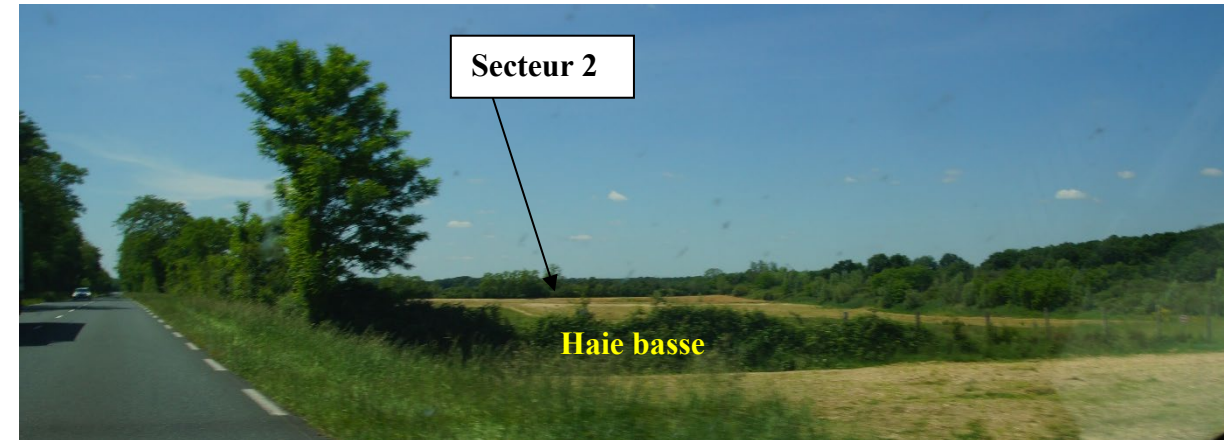
▪ SECTEUR 2

Le secteur 2 vient d'être réaménagé, le terrain est nivelé et aplani. Le niveau du sol est légèrement inférieur au niveau de la départementale et la végétation périphérique est conservée.

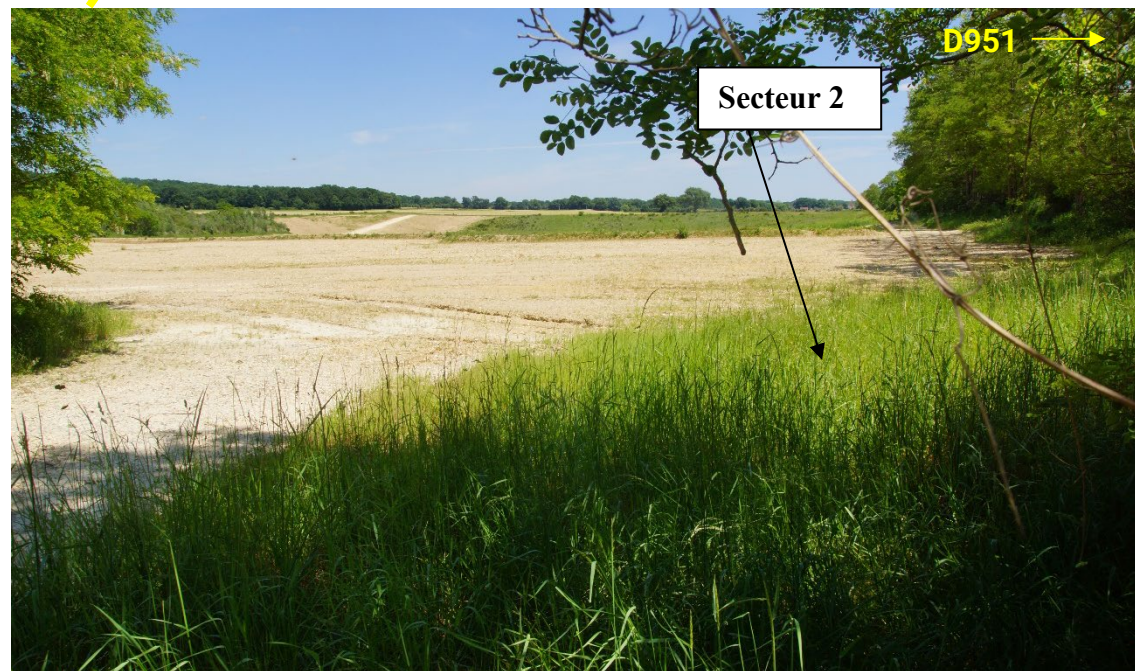
La haie le long de la départementale est haute et dense, cependant, la haie perpendiculaire celle-ci à l'est du secteur est plus basse et plus clairsemée. **Une fenêtre visuelle vers le site depuis l'est est donc possible**



VUE AERIENNE DU SECTEUR



VUE DEPUIS LA D951 (DIRECTION OUEST / EST)

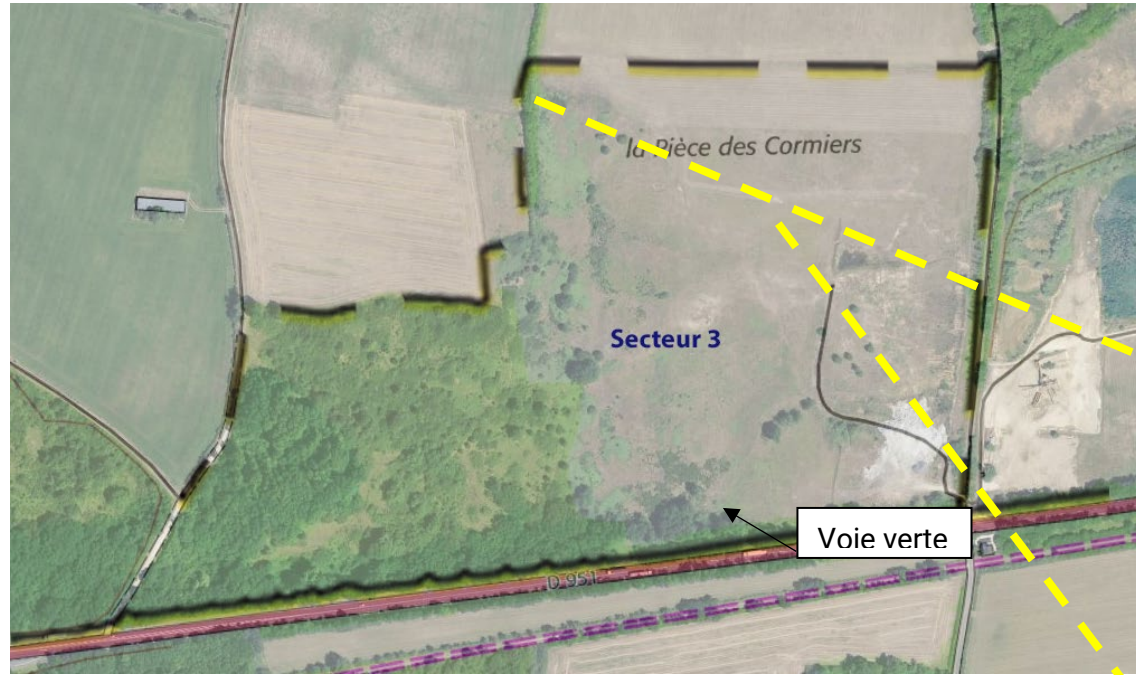


VUE DEPUIS L'ENTREE DE L'ANCIENNE CARRIERE VERS LE CŒUR DU SITE



VUE DEPUIS LA D951 (DIRECTION EST / OUEST)

▪ SECTEUR 3



VUE AERIENNE DU SECTEUR 3

Le secteur 3 est divisé en 2 entités, la partie est est plus ouverte et prairiale tandis que la partie ouest est plus boisée et escarpée. **La végétation se densifie progressivement d'est en ouest, cependant, pour ce qui est de la végétation visible depuis la D951, elle reste homogène et dense sur la totalité du linéaire.**

Cette végétation le long de la départementale est promordiale pour l'intégration du site dans son environnement.



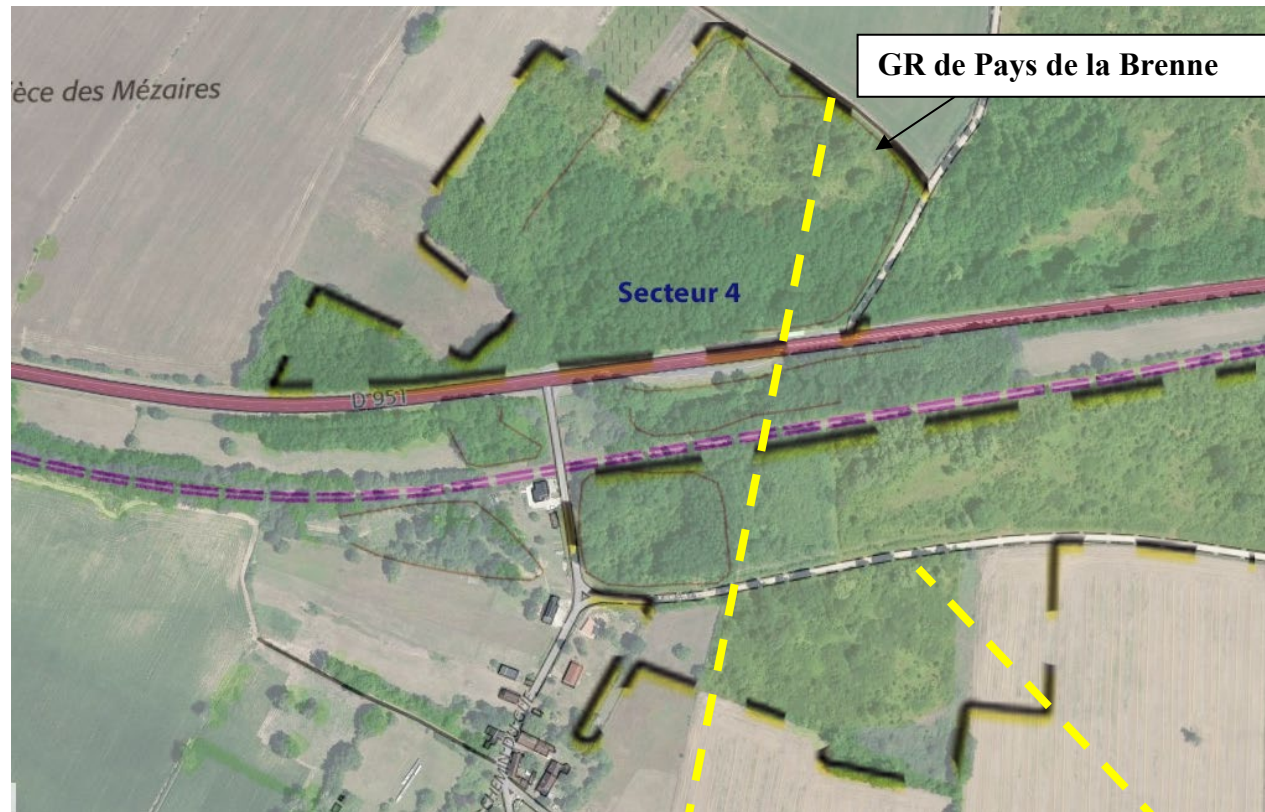
VUE DE L'OUEST DU SECTEUR



VUE DEPUIS LE NORD DU SECTEUR 3 (VERS LE SUD-OUEST)

▪ SECTEUR 4

Ce secteur ouest est le plus boisé, la végétation a recolonisé les anciennes carrières et il est difficile de se rendre compte du relief et de la surface de chaque zone. **La végétation mature en premier plan est indispensable à l'intégration paysagère du site dans son environnement (le long des chemins, de la voie verte, du GR et de la D951). La végétation ne permet pas de voir le secteur 4 depuis le GR de Pays de Brenne.**



VUE AERIENNE DU SECTEUR 4



VUE DU NORD DU SECTEUR 4 LE LONG DU GR



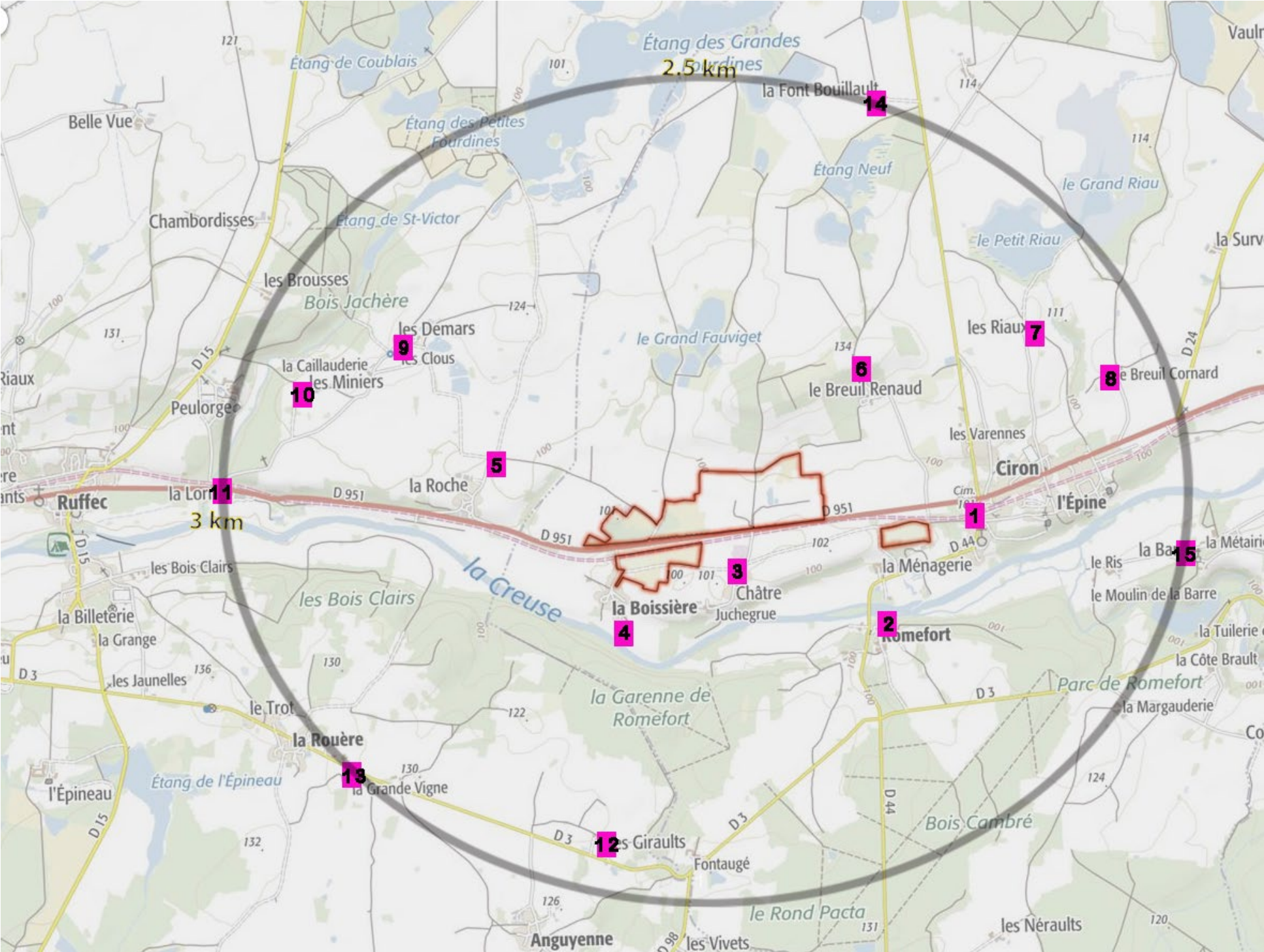
VUE DU SUD DU SECTEUR 4 LE LONG DU CHEMIN RURAL

La végétation existante des zones d'implantations potentielles est un enjeu fort dans l'optique d'une bonne intégration paysagère.

b) Mise en évidence des composantes humaines, historiques et culturelles du site.

✓ **Les composantes humaines**

L'habitant sur l'aire d'étude est assez peu dense. L'habitat est regroupé dans le bourg de Ciron (point1), dans l'intimité de la végétation en bord de Creuse (points 2, 3, 4, 11 et 15), dans l'espace agricole, il s'agit de fermes en exploitation ou anciennement en exploitation (points 5, 6, 7, 8, 9,10, 14), ou sur le plateau (points 12 et 13). Il n'y a pas d'habitation sur les 4 zones d'implantations potentielles.

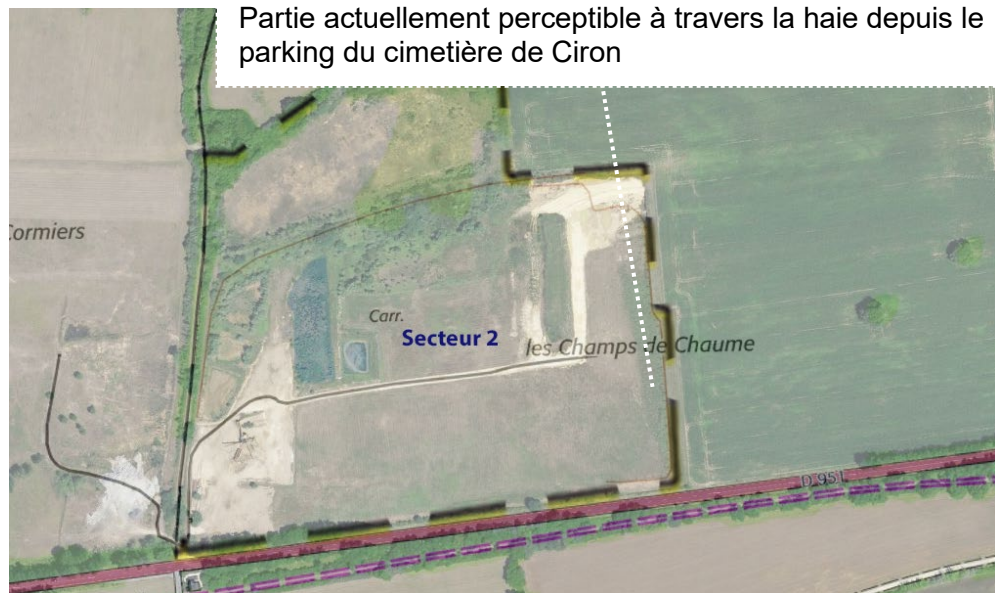


SITUATION DES LIEUX DE VIES SUR L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

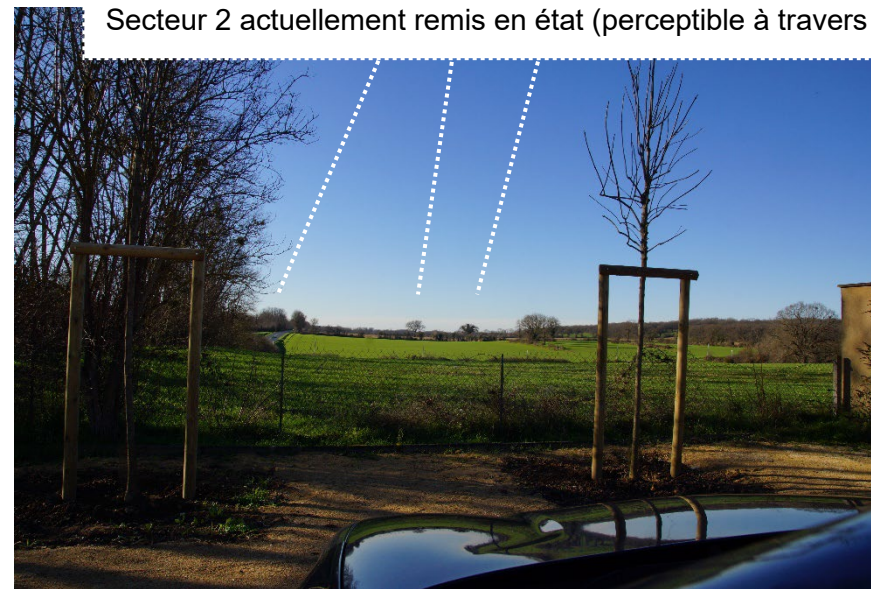
▪ Point 1 depuis le bourg de Ciron

Le bourg de Ciron est construit le long de la D951, il est composé tel ‘un village rue’, la vie s’articule principalement au regard de la D951. Il se situe à l’est de la zone d’implantation potentielle. Le secteur le plus proche est celui qui est derrière la carrière actuellement en activité et qui n’est pas perceptible depuis le village lui-même.

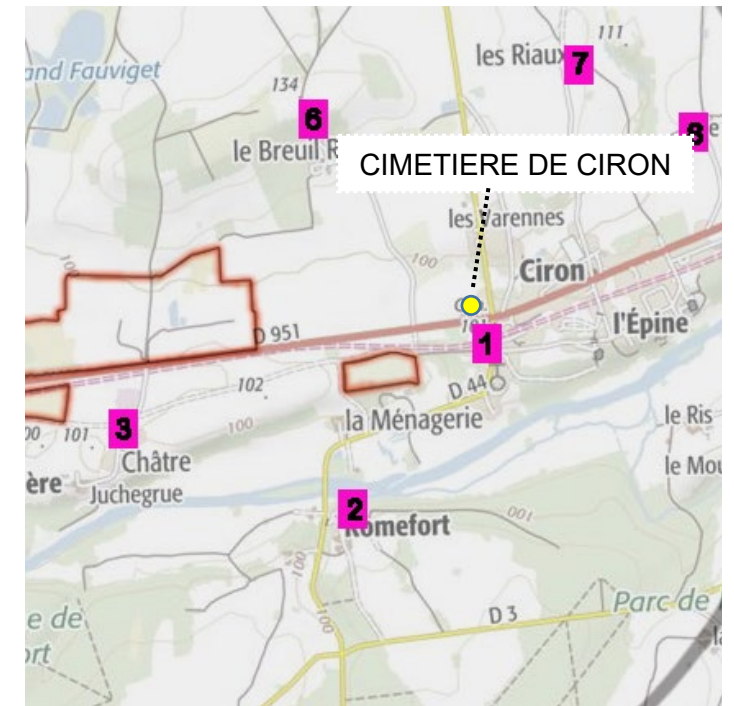
Comme montré précédemment, un point d’intervisibilité existe avec la carrière remise en état (secteur 2) depuis le parking du cimetière de Ciron. Il n’y a pas d’autres vues sur un secteur de la zone d’implantation potentielle.



Partie actuellement perceptible à travers la haie depuis le parking du cimetière de Ciron



Secteur 2 actuellement remis en état (perceptible à travers une haie discontinue depuis le parking du cimetière de Ciron)



SITUATION DU SECTEUR 2

VUE DEPUIS LE CIMETIERE DE CIRON VERS LE SECTEUR 2

▪ Point 2 depuis le château de Romefort



Le château de Romefort a de fenêtres tournées vers le secteur 1 (derrière la carrière en exploitation), cependant, ce château est privé, non ouvert au public et non accessible.

▪ Point 3 depuis Châtre

Les habitations du hameau de Châtre sont entourées de plusieurs filtres visuels (le rideau dense le long de la D951, la haie le long de la voie verte et les arbres isolés et haies autour des jardins privés).

Il n’a pas de vue actuelle sur une carrière en exploitation ou réhabilitée. Le secteur potentiellement le plus exposé pourrait-être l’est du secteur 4 car il est le plus proche. Le secteur 3 n’est pas visible.

